

Référentiel d'évaluation des compétences visées par la certification

Titre de la certification : Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

Les entreprises s'appuient de plus en plus sur l'expertise de leurs collaborateurs salariés pour transmettre les savoirs en interne et le phénomène s'amplifie ces dernières années. Le développement de l'alternance joue un rôle important dans cette situation. Le tuteur est un professionnel de l'entreprise qui encadre l'apprenant et facilite la mise en œuvre des actions prévues en transmettant les savoir-faire et savoir-être de l'entreprise. Il accompagne l'alternant dans le cadre de divers contrats : contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage, contrats d'insertion par l'emploi, stages pratiques en entreprises, emplois d'avenir.

Le tuteur doit posséder les compétences requises pour assurer le suivi du tuteuré dans le secteur d'activité en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé mais aussi développer celles en lien avec l'accueil des tuteurés, l'organisation de parcours, la formation, l'évaluation et l'accompagnement dans l'insertion professionnelle. C'est un facilitateur d'intégration dans l'entreprise.

Les activités principales du tuteur s'organisent autour de la/l' :

- Structuration de l'action de tutorat par le repérage des compétences cibles et leur contextualisation,
- Conception pédagogique des temps de tutorat,
- Mise en œuvre des temps de tutorat,
- Suivi et évaluation du travail du tuteuré.

Modalités d'évaluation lors des épreuves de certification

2 épreuves d'évaluation certificative (1 heure et demie)

- Epreuve n°1 : Présentation d'une action de tutorat et de son organisation conduite (ou en préparation) par le candidat (15 minutes de préparation par le candidat et 30 minutes de présentation et d'échanges avec le jury (soit 45 minutes au total))
- Epreuve n°2 : Description d'une séquence de développement et d'évaluation de compétences (15 minutes de préparation par le candidat et 30 minutes de présentation et d'échanges avec le jury (soit 45 minutes au total)).

Synopsis des compétences :

C1 Structurer les différentes activités de tutorat afin que le tutoré acquière les compétences ciblées

Pour cette première compétence, il s'agit, pour le tuteur, de poser les contours de l'organisation de l'activité de tutorat pour l'intégrer harmonieusement dans son quotidien professionnel et accorder le temps nécessaire au tutoré pour lui permettre d'acquérir les compétences cibles. Cette compétence embarque également l'identification des adaptations éventuelles dans le cas d'une personne en situation de handicap.

C2 Identifier les parties prenantes pour créer les liens nécessaires afin d'aider le tutoré dans son apprentissage

Il s'agit de prendre la mesure des attendus du parcours dans lequel le tutoré s'est engagé, d'identifier les parties prenantes pour initier des liens favorisant la progression du tutoré dans son apprentissage, d'informer les collaborateurs de l'entreprise des objectifs du tutorat et expliquer les éventuelles sollicitations qui pourront leur être faites.

C3 Construire l'ingénierie pédagogique de chaque situation de tutorat pour accompagner le tutoré dans son acquisition des compétences

Le tuteur propose des activités adaptées au profil du tutoré et des objectifs fixés au début de la période d'accompagnement. Ici le tuteur doit être familier avec les notions de compétences, d'objectifs pédagogiques, de méthodes et supports pédagogiques. Il conviendra d'intégrer également la dimension de progression pédagogique afin de s'assurer de la progression du tutoré.

C4 Accueillir le tutoré avec empathie en lui présentant son univers d'apprentissage et les activités qui lui sont proposées

Cette compétence permet d'accueillir le tutoré de manière à ce qu'il appréhende précisément son univers professionnel d'apprentissage et puisse partager avec le tuteur les contours des activités à conduire. L'échange avec le tuteur permet de verbaliser les besoins et motivations de chacun permettant l'instauration d'un climat de confiance favorisant un dialogue constructif.

C5 Evaluer l'action de tutorat afin de donner un feed-back factuel et constructif au tutoré sur sa progression et encourager sa motivation

A partir des objectifs actés en début de l'action de tutorat, il convient d'organiser le système d'évaluation et de le partager avec le tutoré afin que chaque évaluation soit l'occasion de faire un point des avancées et des points à renforcer pour faciliter la réussite du tutoré. Le tuteur invite le tutoré à s'exprimer sur ses réussites et les difficultés rencontrées.

C'est aussi l'occasion pour le tuteur de prendre du recul pour analyser ses propres pratiques de tutorat afin de capitaliser sur les bonnes pratiques identifiées et d'être en capacité de s'adapter plus facilement en situation d'accompagnement.

Compétences	Référentiel de certification		
	Critères	Indicateurs	Modalités d'évaluation
C1 Structurer les différentes activités de tutorat afin que le tuteur acquière les compétences ciblées	C1.1 Définition des missions du tuteur pour donner du sens à l'accompagnement	Les objectifs et les missions du tuteur sont définis Les engagements du tuteur et du tuteur sont identifiés pour être partagés Les enjeux du tutorat pour l'entreprise sont identifiés	Epreuve n°1 : Présentation d'une action de tutorat et de son organisation réalisée (ou en préparation) par le candidat
	C1.2 Ciblage des compétences et des objectifs du tutorat	Les objectifs généraux de l'action de tutorat et les compétences visées sont définis	
	C1.3 Structuration de l'action de tutorat dans la durée pour atteindre un objectif d'autonomie du tuteur dans les délais impartis	Une feuille de route est préalablement préparée pour être présentée à l'arrivée de l'apprenti / stagiaire avec notamment : • Les documents d'accueil • la présentation ou rappel de l'environnement de travail pendant la période de l'accompagnement • les attendus de la période de tutorat en termes de compétences à acquérir ou développer notamment	
	C1.4 Intégration de la fonction de tuteur dans son temps de travail afin de l'optimiser	L'action de tutorat est planifiée (une évaluation du temps nécessaire est faite) Les temps avec le tuteur sont clairement repérés et intégrés dans les agendas	
C2 Identifier les parties prenantes pour créer les liens nécessaires afin d'aider le tuteur dans son apprentissage	C2 1 Implication des différents acteurs pour favoriser la réussite du parcours du tuteur	Les différentes parties prenantes sont identifiées et les modalités de communication établies L'accès aux informations nécessaires pour la progression du tuteur est organisé Connaît les ressources à contacter en interne pour l'aider à adapter son accompagnement à une personne en situation de handicap	

Compétences	Référentiel de certification		
	Critères	Indicateurs	Modalités d'évaluation
C3 Construire l'ingénierie pédagogique de chaque situation de tutorat pour accompagner le tutoré dans son acquisition des compétences	C3 1 Construction de l'ingénierie pédagogique pour chaque situation de tutorat pour poser les différentes étapes du transfert de compétences	Le parcours d'apprentissage en entreprise est réalisé en tenant compte du parcours de formation en cours : une cohérence dans les mises en application des contenus de formation est expliquée Une progression pédagogique dans la mise en œuvre en situation de travail des compétences est réalisée	Epreuve n°2 : Description d'une séquence de développement et d'évaluation de compétences
	C3 2 Utilisation des techniques et des méthodes pédagogiques précises afin d'accompagner le tutoré dans son parcours d'apprentissage lors de mises en situation et/ou des temps de réflexion	Des questions qui structurent la réflexion (questions ouvertes pour faire réfléchir, questions fermées pour valider) sont posées Les méthodes pédagogiques (faire, faire faire, dire et faire dire) sont variées et adaptées à la situation d'apprentissage et au profil du tutoré Le tutoré est amené à porter un regard distancié et critique sur ses pratiques Dote les apprenants d'outils méthodologiques afin de les faire progresser dans l'exercice de leur autonomie	
C4 Accueillir le tutoré avec empathie en lui présentant son univers d'apprentissage et les activités qui lui sont proposées	C4 1 Accueil des tutorés avec empathie et bienveillance pour « briser la glace »	Les attitudes et comportements sont de nature à favoriser l'engagement du tutoré et une communication précise afin de tisser un lien de confiance élément important pour la réussite	
	C4 2 Adoption d'une posture relationnelle efficace (avec de l'écoute active, de l'empathie, ...) et appropriée à l'accompagnement	L'apprenant est invité à agir et à trouver par lui-même la solution plutôt que lui transmettre des réponses standards L'écoute active, l'art du questionnement, l'utilisation de la force du silence sont mobilisés pour guider le tutoré dans son apprentissage	

Compétences	Référentiel de certification		
	Critères	Indicateurs	Modalités d'évaluation
C5 Evaluer l'action de tutorat afin de donner un feed-back factuel et constructif au tuteuré sur sa progression et encourager sa motivation	C5 1 Mesure des acquis des tuteurés et évaluation de leur progression pour leur donner un feed-back et rendre compte aux différentes parties prenantes de la mission	La préparation des rencontres avec le tuteuré est faite en analysant les difficultés de la mission proposée et les pistes de progrès Une adaptation au profil de progression du tuteuré est réalisée pour lui faciliter son apprentissage Le système d'évaluation de la progression du tuteuré est construit et présenté au tuteuré en temps voulu Un suivi régulier des travaux est organisé et les points bilan sont planifiés Un échange avec les acteurs concernés est prévu et ajusté en fonction de la progression du tuteuré	Epreuve n°2 : Description d'une séquence de développement et d'évaluation de compétences
	C5 2 Réalisation d'un feed-back factuel et constructif pour favoriser la progression et la motivation au tuteuré	Un feed-back factuel via un questionnaire approprié, un exercice, une mise en situation est réalisée afin de mesurer l'écart entre les objectifs visés et le résultat produit	
	C5 3 Repérage des axes d'amélioration du tuteur pour favoriser le développement des compétences du tuteuré	Une analyse objective de la mission de tutorat est effectuée pour ancrer les bonnes pratiques	